

Séance du 28 août 2020

Membres absents : LAESTER Eric – DISS Audrey

**OBJET : Travaux Eglise : Sécurisation et mise aux normes des abords de l'Eglise**

Le Maire expose au Conseil Municipal le projet de sécurisation et de mise aux normes des abords de l'Eglise à WICKERSHEIM.

L'esquisse établie par le Bureau d'études ARCHIMED-BET d'ILLKIRCH GRAFFENSTADEN complétée d'une note descriptive et d'une estimation financière s'élève à la somme de 294 000 € HT environ,

Le Maire rappelle par ailleurs que ces travaux pourront être subventionné dans le cadre du plan de relance économique adossé exceptionnellement aux Fonds de Solidarité du Département.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et au vu des explications du Maire,**

- **DÉCIDE** la sécurisation et la mise aux normes des abords de l'église à Wickersheim .
- **APPROUVE** l'estimation prévisionnelle arrêtée à la somme de **294 000 € HT**.
- **DEMANDE** au Bureau d'études ARCHIMED-BET l'élaboration du dossier définitif.
- **ACCEPTE** la mission de maîtrise d'œuvre pour un montant de **16 616 € HT** ( soit 6% du montant des travaux)
- **VOTE** le plan de financement comme suit :

<b><u>DÉPENSES :</u></b>	
Montant des travaux	<b>294 000 € HT</b>
<b><u>RECETTES :</u></b>	
Subvention	99 960 € HT
Emprunt	150 000 € HT
Autofinancement	44 040 € HT
<b>TOTAL :</b>	<b>294 000 € HT</b>
- **SOLLICITE** l'aide financière du Conseil Départemental du Bas Rhin dans le cadre du **Fonds de solidarité** lié au plan de relance économique.
- **INFORME** les Services du Département que le dossier de travaux définitif leur sera transmis dans les meilleurs délais.
- **AUTORISE** le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres dès cet automne pour une réalisation en 2021.

Vote : Unanimité

## **OBJET : Désignation du représentant au sein de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)**

Monsieur le Maire rappelle la délibération prise le 09 juillet 2020 par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn portant composition de la CLECT.

Conformément à la délibération, Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner un représentant de la Commune pour siéger au sein de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées).

La CLECT est créée sans limitation de durée et est amenée à évoluer en cas de modification du périmètre de l'EPCI. Elle se réunit la première année de d'application du régime de la fiscalité professionnelle unique et à chaque nouveau transfert de charges entre les communes et l'EPCI.

Le rôle de la Commission est d'évaluer les charges pour chaque transfert de compétences réalisées, le plus souvent des communes vers l'EPCI.

Ce montant rapproché du produit de taxe professionnelle perçu par les communes avant application de la FPU permet d'obtenir le montant de l'attribution de compensation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Désigne** Monsieur Raphaël GEYER comme représentant de la Commune de WICKERSHEIM –WILSHAUSEN au sein de la CLECT avec Monsieur Michel STAATH comme représentant suppléant.

## **OBJET : Désignation du représentant au sein de la Commission Jeunesse de la CCPZ**

Monsieur le Maire rappelle la délibération prise le 09 juillet 2020 par la Communauté de Communes du Pays de la Zorn portant création d'une commission Jeunesse.

Conformément à la délibération, elle informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu de désigner un représentant de la Commune pour siéger au sein de la commission jeunesse de la CCPZ.

Le rôle de la Commission Jeunesse qui est de créer une nouvelle dynamique dans la politique jeunesse du Pays de la Zorn et de faciliter les échanges entre les différents acteurs en charge de la jeunesse du territoire et les communes membres.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Désigne** Monsieur Jean-Claude DIEBOLT comme représentant de la Commune de WICKERSHEIM –WILSHAUSEN au sein de la commission jeunesse
- Et Madame Sandra PINI comme représentante suppléante

## **OBJET : Travaux de voirie : Aménagement rue de la Forêt**

Le Maire expose que la Communauté de Communes du Pays de la Zorn va lancer la construction d'un Hall Sportif rue de la Forêt à Wickersheim. Cet équipement est destiné principalement aux activités sportives et culturelles des 250 enfants du Groupe Scolaire Intercommunal et Périscolaire adjacents.

Cette opération nécessite l'extension et l'aménagement de la rue de la Forêt, compétence communale, avec une aire de retournement pour la circulation des véhicules.

La Commune de Wickersheim profitera de cette extension pour aménager une aire de jeux pour enfants en bas âges.

L'esquisse établie par le Bureau d'études M2i à Wingersheim les Quatre Bans complétée d'une note descriptive et d'une estimation financière s'élève à la somme de 246 900 € HT.

Le Maire rappelle par ailleurs que cet aménagement de voirie pourrait être subventionné dans le cadre du plan de relance économique adossé exceptionnellement aux Fonds de Solidarité du Département.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et au vu des explications du Maire,**

- **DÉCIDE** l'aménagement de la rue de la Forêt à Wickersheim pour desservir le Hall sportif annexé au Groupe Scolaire intercommunal et la création d'une aire de jeux.
- **APPROUVE** l'estimation prévisionnelle arrêtée à la somme de **246 900 € HT**.
- **DEMANDE** au Bureau d'études M2i l'élaboration du dossier définitif.
- **ACCEPTE** la mission de maîtrise d'œuvre pour un montant de **10 200 € HT**.
- **VOTE** le plan de financement comme suit :

**DÉPENSES :**

Montant des travaux	<b>246 900 € HT</b>
---------------------	---------------------

**RECETTES :**

Subvention	83 946 € HT
Emprunt	100 000 € HT
Autofinancement	62 954 € HT

**TOTAL : 246 900 € HT**

- **DEMANDE** au Maire d'engager les concertations nécessaires avec les Communes bénéficiaires de l'équipement pour participer au financement de cette opération et réduire le recours à l'emprunt.
- **SOLLICITE** l'aide financière du Conseil Départemental du Bas Rhin dans le cadre du **Fonds de solidarité** lié au plan de relance économique.
- **INFORME** les Services du Département que le dossier de travaux définitif leur sera transmis dans les plus brefs délais.
- **AUTORISE** le Maire à lancer la procédure d'appel d'offres dès cet automne pour une réalisation en 2021.

Vote : Unanimité

## **OBJET : Travaux de peinture salle polyvalente de WICKERSHEIM**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

- **Décide** de faire réaliser des travaux de peinture dans la cuisine de la salle polyvalente à WICKERSHEIM par l'entreprise de peinture OSSWALD et Fils de WINGERSHEIM LES 4 BANS selon devis s'élevant à la somme de 2 140 € TTC environ. (Deux mille cent quarante €uros)

Le Maire

Les Adjoints

Les Conseillers municipaux